

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Dénomination du produit: Coolcut NEO 3724 N
Synonym: C-14
Identifiant du produit: 58-B 377 (20L), 58-B 378 (200L), 58-B 379(1000L)
Date de Révision: juin 22, 2022 **Date d'impression:** juil. 07, 2022
Version: 1.0 **Remplace la date:** N.A.
Nom du fabricant: Canada - Walter Technologies pour surfaces inc.
Adresse: 5977 autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC, CA, H9R 1C1
N° de téléphone en cas d'urgence: INFOTRAC@1-800-535-5053. Appels internationaux à frais virés : 1-352-323-3500 24/7
Numéro d'information: +1 (888) 592-5837
Fax:
Produit / utilisations recommandées: Huile pour applications de travail du métal.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Type de produit

Liquide

Classification

SDS conforme au GHS : NOM-018-STPS-2015 - Rev 5/Mexico

Le contenu de ce SDS est également valide en espagnol pour couvrir l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud (sauf le Brésil) et les pays des Caraïbes.

Danger par aspiration - Catégorie 1

Cancérogénicité - Catégorie 1B

Sensibilisant cutané - Catégorie 1B

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Santé

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H350 - Peut provoquer le cancer .

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence - Intervention

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 - NE PAS faire vomir.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition ou concerné: Consulter un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/nationales/internationales.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance pure ou mélange

Le produit est un mélange

CAS	Nom Chimique	%/poids
0064742-55-8	DISTILLATS DE PÉTROLE PARAFFINIQUE LÉGER HYDROTRAITÉ (C15-C30)	65% - 85%
0070024-69-0	BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24- ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS	1.00% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'exposition/de malaise ou en cas de doute :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Si l'irritation oculaire persiste:

Consulter un médecin.

Éviter tout contact direct. Porter des gants de protection chimique, si nécessaire.

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles cornéennes si présentes et s'il est possible de le faire facilement.

Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes.

Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage.

Contact cutané

EN CAS d'exposition ou concerné:

Consulter un médecin.

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés.

Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou jeter.

Ingestion

En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement. Rincer la bouche. EN CAS d'exposition ou concerné: Consulter un médecin.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Aucune donnée disponible Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bou Pas de traitement particulier Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient. Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Symptômes et effets, immédiats et chronique, les plus important

Contact oculaire

Aucun effet significatif ou de danger critique. Cause de l'irritation oculaire sévère

Inhalation

Peu causer une réaction allergique des voies respiratoire avec des symptômes similaire à l'asthme tel que la respiration difficile et contraction de la cage thoracique.

Contact cutané

Cause de l'irritation cutanée Peut causer une réaction allergique cutanée

Ingestion

Peut être fatal si ingéré et pénétre les voies respiratoires.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

En cas d'incendie, les produits de décomposition dangereux peuvent inclure les oxydes de soufre. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion. Les contenants peuvent éclater violemment s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou aux flammes. Un incendie produira des gaz irritants.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Restez en montée et/ou en amont. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits

déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Ne pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Précautions environnementales

Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air). Avertir les autorités en cas de survenue ou de possibilité d'une exposition publique ou dans l'environnement. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Laver les mains après utilisations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

Exigences d'entreposage

Utiliser un système de ventilation, des équipements anti-déflagrants approuvés et des systèmes électriques de sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de toute source d'inflammation et de produits incompatibles. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Il convient de respecter les normes OSHA et les codes de prévention des incendies appropriés en cas de stockage à l'intérieur. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Portez des lunettes de protection indirectement-vent, d'impact et des éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

Protection de la peau

En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire répondant ou équivalent à la norme OSHA 29 CFR 1910.134. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour

maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtmg	CAN_ONtppm	MX_VLE_Alteracion_Efecto_a_la_Salud - México - Los valores límite de exposición corto o Connotacion Alteración_Efecto a la Salud	MX_VLE_Connotacion - México - Los valores límite de exposición corto o Connotacion	MX_VLE_CToP m - México - Los valores límite de exposición corto o tiempo pico mg/m3	MX_VLE_CToP p - México - Los valores límite de exposición corto o tiempo pico PPM
DISTILLATS DE PÉTROLE PARAFFINIQU E LÉGER HYDROTRAITÉ (C15-C30)			525					

Nom Chimique	MX_VLE_PPT m - México - Los valores límite de exposición promedio ponderado en tiempo mg/m3	MX_VLE_PPTp - México - Los valores límite de exposición promedio ponderado en tiempo PPM	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
DISTILLATS DE PÉTROLE PARAFFINIQU E LÉGER HYDROTRAITÉ (C15-C30)			[A2[N159]A2 [N800]]; [A4 [N159]A4 [N800]];	[A2[N159]A2 [N800]]; [A4 [N159]A4 [N800]];	URT irr [N159]URT irr [N800]			[(L)[N159](L) [N800]]; [5 (l) [N159]5 (l) [N800]];

Nom Chimique	ACGIH TWA (ppm)	BR_NR_15_Annex_XI - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace)	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)
DISTILLATS DE PÉTROLE PARAFFINIQU E LÉGER HYDROTRAITÉ (C15-C30)	(L)[N159](L) [N800]			1				2000

Nom Chimique	OSHA TWA (ppm)	BR_NR_15_Annex_XI_Ate48h oras_semana_mg_m3 - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace) - 48-Hours/Week mg/m3	BR_NR_15_Annex_XI_Ate48h oras_semana_ppm - Brazil_NR 15 - Annex 11 of NR 15 (Tolerance Limits for Chemical Agents and Inspections in the Workplace) - 48-Hours/Week ppm
DISTILLATS	500		

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Propriétés physiques et chimiques

Type de produit : liquide.

Densité	7.51 lb/gal
Densité	0.90
% COV	0 %
Densité COV	0.00 lb/gal

Apparence	Yellow liquid
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Characteristic
pH	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
INFLAMMABILITÉ	
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	320.00 °C
Viscosité	15 mm ² /s @ 40°C (DIN 51562T1)
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter

Ne pas comprimer, couper, souder, percer, sabler ou exposer le contenant à la chaleur ou à une source d'ignition Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes, et éviter tout contact avec des matières incompatibles

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Risque d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Carcinogénicité

Peut provoquer le cancer .

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Signes et symptômes de la sur-exposition :
irritation des voies respiratoires
toux

Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Signes/symptômes de surexposition : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur ou irritation, larmoiement, rougeur.

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/Irritation cutanée

Signes/symptômes de surexposition : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

L'aspiration dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissement peut provoquer une pneumonie chimique qui peut être fatale.

0064742-55-8 Distillats de pétrole paraffinique léger hydrotraité (C15-C30)

CL50 (Rongeur - rat, inhalation): 3900 mg / m³ / 4 H

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Sous forme liquide dans la plupart des conditions environnementales. Flotte sur l'eau. S'il pénètre dans le sol, il sera absorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Informations TDG	Informations de l'IATA	Informations IMDG
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Désignation officielle de transport:	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger:	N'est pas applicable		
Classe de danger:		N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Danger d'inhalation toxique:	Aucune donnée disponible	NA	NA
Note / Disposition special:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant Marin:	Aucune donnée disponible	NA	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Régulations fédérale américaine

Loi sur la qualité de l'air, Section 112 (b) Polluants aériens dangereux (PAD)

Aucun composant n'est listé

Loi sur la qualité de l'air, Section 602 Substance de classe 1

Aucun composant n'est listé

Loi sur la qualité de l'air, Section 602 Substance de classe 2

Aucun composant n'est listé

Liste DEA des produits chimiques 1 (Produits précurseurs)

Aucun composant n'est listé

Liste DEA des produits chimiques 2 (Produits essentiels)

Aucun composant n'est listé

Loi sur les espèces en péril 302/304

Aucun composant n'est listé

Loi sur les espèces en péril 313

Aucun composant n'est listé

Loi sur les espèces en péril 311/312

Aucun composant n'est listé

Régulation des états américains

US -Californie substance dangereuses: Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)
US - Minnesota substance dangereuses: Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)
US - Texas Niveaux de détection des effets : Acide Benzenesulfonic, Mono-c16-24-alkyl Derivs., Sels de Calcium (CAS 70024-69-0)
Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)
US. Massachusetts RTK : Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)
US. New Jersey Loi du droit à la connaissance pour les travailleurs et la communauté : Non-régulé.
US. Pennsylvanie Loi du droit à la connaissance pour les travailleurs et la communauté: Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)
US. Rhode Island RTK : Distillats (petroleum), paraffines hydrotraitées légères (CAS 64742-55-8)

Canada

INPR Canadien : Aucun des produits n'est listé.

LCPE des substances toxiques : Aucun des produits n'est listé.

Proposition 65 de la Californie

Proposition 65 : Aucun produit identifié

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
0064742-55-8	DISTILLATS DE PÉTROLE PARAFFINIQUE LÉGER HYDROTRAITÉ (C15-C30)	65% - 85%	DSL, TSCA
0070024-69-0	BENZENESULFONIC ACID, MONO- C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS	1.00% - 5%	DSL, TSCA

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA) ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA- Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

Version 1.0:

Date de Révision: juin 22, 2022

First Edition.; First Edition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.